

Mercredi 29 février 2012

Connectez-vous / Inscrivez-vous

Strasbourg
6 °C / 15 °C

Email

Mot de passe

OK

[mot de passe oublié ?](#) Rechercher un article [A la Une](#) [France / Monde](#) [Sports](#) [Annonces](#) [Les + multimédia](#) [Services](#)[Abonnez-vous](#) [Contactez-nous](#) [Archives depuis 1996](#)[Région](#) [Sports 67 et 68](#) [Reflets](#) [Mes communes](#) [Bas-Rhin](#) [Haut-Rhin](#) [Rubriques](#) [Les DNA en PDF](#)

SANTÉ MÉDECINE

par **Brice Andlauer**, publié le 29/02/2012 à 05:00 | Mis à jour il y a environ 1 heure

santé Vifs débats autour de l'étendue de la maladie de Lyme La tique dérange le monde médical



Depuis plusieurs années, des scientifiques s'affrontent en Alsace sur la maladie de Lyme et son étendue. Au nom d'enjeux de santé publique, deux versions divergentes laissent les patients dans le doute.

Deux approches de la maladie de Lyme s'affrontent en Alsace. Selon certains scientifiques, il s'agirait d'une véritable pandémie, négligée par le milieu médical français. C'est ce que clament haut et fort Viviane Schaller, biologiste dont le laboratoire a été fermé par l'Agence régionale de santé (ARS) le 12 février dernier (voir DNA du samedi 18 février), et Bernard Christophe, gérant du laboratoire Nutrivital à Mundolsheim. Ce dernier commercialisait du TIC-TOX, une huile essentielle soignant les piqûres de tiques, suspendue de la production et de la vente par l'AFSSAPS (l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé) le 2 janvier. Dans son communiqué, l'AFSSAPS souligne « des risques de neurotoxicité » du TIC-TOX en cas d'ingestion et appelle Nutrivital à se mettre aux normes. Convaincu de l'innocuité de son produit, M. Christophe refuse de suivre l'avis de l'AFSSAPS. Nutrivital va déposer le bilan.

Ces trois dernières années, les ventes de TIC-TOX avaient augmenté de 20 à 30 % par an

Le TIC-TOX est au départ un produit qui s'applique sur la peau. Après avoir été testé sur des animaux, plusieurs médecins l'ont prescrit par voie orale pour soigner la maladie de Lyme, sous les conseils de M. Christophe. C'est l'une des raisons qui a poussé l'AFSSAPS à suspendre le TIC-TOX, soulignant entre autres que ce produit ne peut pas être utilisé comme un médicament, et qu'il ne dispose pas d'autorisation de mise sur le marché en tant que tel. Cela fait quinze ans que M. Christophe fait des recherches sur la maladie de Lyme. Il dit avoir aiguillé plus de 17 000 personnes vers le laboratoire Schaller, ainsi qu'une centaine de médecins. Ces trois dernières années, les ventes de TIC-TOX avaient augmenté de 20 à 30 % par an. M me Schaller dément avoir conseillé à ses patients la prise de TIC-TOX.

Levée de boucliers

Pour Viviane Schaller, les 12 motifs invoqués par l'ARS pour fermer son laboratoire (non respect des normes d'hygiène, entre autres) sont des prétextes. Cette décision n'a été rendue publique à travers un communiqué de l'ARS qu'une semaine après la fermeture du laboratoire, suite à une levée de boucliers des patients. « Il y a des personnes qui veulent ma fermeture », affirme M me Schaller.

Le test de dépistage de la maladie de Lyme qu'elle utilise, diffèrent de celui préconisé par les autorités en première intention, fait partie des 12 manquements soulevés par l'ARS. Elle a jusqu'au 12 mars pour se mettre aux normes. « Dans le cas où elle refuserait, nous étudions la possibilité juridique de lui interdire le droit de pratiquer ce test », affirme Laurent Habert, directeur général de l'ARS Alsace. Viviane Schaller refuse pour l'instant de suivre l'avis des autorités. « Ce serait mettre fin à des techniques avant-gardistes », explique-t-elle.

Tests divergents

Depuis cinq ans, M me Schaller utilise le test de Western blot, qu'elle juge plus précis et plus efficace. Sauf que la réglementation impose une procédure en deux étapes : un test ELISA doit être pratiqué en première intention. Dans le cas où ce test est positif, un deuxième test est nécessaire. C'est là que la communauté médicale se divise : Viviane Schaller pratique des tests Western blot même quand le test ELISA donne des résultats négatifs, là où la réglementation impose de s'arrêter. « Le test Western blot est complémentaire du test ELISA. Il ne suffit pas pour détecter la maladie de Lyme », explique le

Tags

- Santé
 - Médecine
- Région
 - Actu Région
- Actualité
 - A la Une

Suivez nous ...

[alerte DNA](#) [facebook](#) [twitter](#) [mobile](#) [rss](#) [google+1](#)

Fil info DNA

15:37 **Strasbourg**
Un groupe dédié au peuple grec sur Facebook
[voir la suite](#)

Les articles les...

	plus lus	plus commentés	mieux notés
Un restaurateur et sa femme agressés à l'arme blanche			10242
« Il faut bien un coupable »			7137
Différend familial à Strasbourg: la femme est décédée et son mari reste gravement blessé			6880
Choc frontal : un mort			6321
Jarville-Racing : 0-0			4894

Derniers Commentaires

- Ceux qui se démentent pour écarter Free ne vont pas s'arrêter en si bon chemin. Trop libéral pour ...
DRS
[29.02.2012]09h54
- Bien fait!mais La nation des droits de l'Homme issue du siècle des Lumières:hou là là quelle ...
nietsbol@free.fr
[29.02.2012]09h54
- C'est triste et honteux de voir ces gens de grande valeur attachés à la guérison de leurs ...
sofajumper
[29.02.2012]09h42

Annonces gratuites

lookaz.com : site d'annonces gratuites

Des milliers de petites annonces en Alsace dans l'immobilier, l'automobile, l'emploi et les services à la personne.

- Vente immobilière
- Location immobilière
- Deux roues,
- Bonnes affaires
- Emploi
- Services à la personne.
- Passez gratuitement votre petite annonce.

professeur Benoît Jaulhac, bactériologiste au CHU de Strasbourg. Avec le Professeur Daniel Christmann, il fait partie de la Conférence de consensus qui a établi la réglementation au niveau européen pour le dépistage de la maladie de Lyme. Pour lui, 90 % des cas identifiés par M me Schaller sont faux, alors qu'elle dit utiliser les mêmes méthodes qu'en Allemagne.

Surévaluation ?

« Elle n'est pas la seule en France à utiliser le test Western blot. Mais elle est la seule à l'interpréter comme ça », indique Benoît Jaulhac. Le test de Western blot est commercialisé en France par ALL-DIAG, société allemande dont le siège français est basé à Strasbourg. Le kit utilisé par M me Schaller n'a pas été évalué par les autorités, et c'est en connaissance de cause qu'elle ne respecte pas la réglementation. Pour elle comme pour M. Christophe, le test ELISA est dépassé. Elle a d'ailleurs abaissé les seuils de positivité du test ELISA début 2011. « D'autres laboratoires utilisant le test de Western blot ne parviennent pas aux mêmes résultats que le laboratoire Schaller », s'étonne Benoît Jaulhac. « Il y a deux camps, celui des anciens et celui des modernes. En opérant comme je le fais, j'ai de plus en plus de patients, donc de plus en plus d'hostilité », répond Mme Schaller.

« C'est dangereux de s'ériger en autorité scientifique », réplique Laurent Habert. « Avec des faux positifs, les gens ne sont pas traités pour ce qu'ils ont vraiment », détaille-t-il.

Pour le Dr Mickaël Nord, l'un des soutiens de M me Schaller, « le débat n'est plus scientifique, mais dogmatique ». Lui dénonce des querelles de pouvoir qui empêchent la recherche sur la maladie de Lyme d'avancer. Avec le laboratoire Schaller et Nutrivital d'un côté, et les autorités sanitaires de l'autre, les patients se retrouvent prisonniers de querelles scientifiques qui les dépassent.

A lire aussi

Des patients désemparés
une maladie complexe

par **Brice Andlauer**, publié le 29/02/2012 à 05:00 | Ms à jour il y a environ 1 heure

Vos commentaires

Réagissez aux articles en vous connectant, [cliquez ici](#).



Allopathie-tox

C'est triste et honteux de voir ces gens de grande valeur attachés à la guérison de leurs patients et pas seulement à la "fidélisation de la clientèle", attaqués par des "scientifiques cartésiens" qui émanent de cette instance qui a des milliers de morts, d'après les récents scandales et ceux à venir, sur la conscience si conscience il y a... Le Pr Beljanski et d'autres en ont déjà fait l'amère expérience. Personnellement je connais une dame en chaise roulante parce qu'elle a été diagnostiquée pendant quatre ans "sclérose en plaques" alors qu'elle avait la maladie de Lyme. Il faut prendre sa santé en main et se renseigner. La pillule chimique est loin d'être gage de santé. Et si déjà nous devons le faire à nos frais, je ne vois pas en quoi cela les regarde. A bon entendeur, salut

[signaler un abus](#)

ajouté le 29.02.2012 | 09h42 par **sofajumper**



Mais de quoi se mêle l'ARS ???

Incroyable, l'ARS et l'AFSSAPS ne peuvent démontrer ces dernières années que des échecs cuisants, des malversations, des liens coupables avec le lobby pharmaceutique. Aucun succès à leur actif, aucun, que des scandales. Et là une fois de plus ils viennent mettre leur nez là où personne ne leur demande en retirant un produit qui marche ! Et pourquoi ? Parce qu'il préfère voir quelqu'un prendre des années des antibiotiques. Il faut vraiment les arrêter.

[signaler un abus](#)

ajouté le 29.02.2012 | 09h25 par **silvano.trotta@atelio.fr**



Arretez le faux débat

Je pense sincèrement que le débat sur ces affaires en Alsace n'est que la face cachée de l'iceberg. La querelle existe depuis fort longtemps et pas seulement en Alsace. Ce jour est journée internationale des "maladies" rares. Et notre pathologie y figure également depuis des dizaines d'années. Personnellement, dans ce miasme depuis plus de 20 ans, ma "réurrection" ne doit rien ni à la phytothérapie de l'un, ni au résultat sérologique de l'autre, mais bel et bien à un diagnostic hors France, une antibiothérapie très longue toujours hors France et à mes frais exclusifs.

Refuté par 2 fois par le référent que vous citez, refus d'un second de me recevoir dans la région parisienne et nombreux refus par la SS de demande de remboursement. Jusqu'à un expert qui malgré 2 PCR positives à l'ADN de la bactérie m'a envoyé bouler.

Alors posons nous la question: d'où vient le problème?

[signaler un abus](#)

ajouté le 29.02.2012 | 08h37 par **ELES67**

Poster un commentaire / [Inscrivez-vous, si vous n'avez pas de compte](#)

Email
(obligatoire)

Mot de passe
(obligatoire)

[Mot de passe oublié ?](#)



lookaz - Vos petites annonces gratuites du Bas-Rhin



Honda CR-V
Skyrda
Alsace | Bas-Rhin | Strasbourg
Aujourd'hui 09:26

15 000 €



Au coeur de l'Esplanade, local... -
Location Immobilier d'entreprise
GROUPE EUROPARTNER
DEVELOPPEMENT
Alsace | Bas-Rhin | strasbourg
Aujourd'hui 09:25

2 900 €



Mignon 2 pièces début Neudorf proche Tram
wencker
Alsace | Bas-Rhin | Strasbourg

[Voir la liste des annonces](#)
[Déposer une annonce](#)

S'abonner aux DNA



Les partenaires dna.fr

La Nuée Bleue
Alsace20
L'Alsace
Le Bien Public
L'Est Républicain
Le Dauphiné Libéré

Le Journal de Saône-et-Loire
Le Progrès
Le Républicain Lorrain
Vosges Matin
Journal parlé

Tous sur les DNA.fr

Actualité

Edito
France
Monde
Fil info DNA
Deutsche Nachrichten
Opinions

Sports

Football
Tennis
Basket
Handball
Les sports de A à Z

Région

Actu région
Faits divers
Economie
Culture et loisirs
Chuchotements

Editions du Bas-Rhin

Wissembourg
Haguenau
Sarre-Union
Saverne
Strasbourg
Strasbourg-Campagne
Erstein
Molsheim
Obernai
Sélestat
CUS

Editions du Haut-Rhin

Ste-Marie-aux-Mines
Ribeauvillé/Kaysersberg
Colmar
Munster
Neuf-Brisach
Guebwiller
Mulhouse
Thann
Altkirch
Saint-Louis

Membre de



La fréquentation de ce site est certifiée

